

**En ce début d'année il n'échappé à personne que l'hiver s'était installé. Depuis dimanche les températures sont même passées en dessous des normales du mois. Depuis le 2 janvier, sur 7 jours les températures ont en effet perdu 1,9°C par jour. Pourtant les températures de ce début d'année partaient de tellement haut que la décade reste en moyenne excédentaire de presque 1°C en moyenne et on semble déjà avoir atteint les minimums avant une légère remontée du mercure. Pour l'heure, ce début d'hiver reste donc globalement doux, et même encore pluvieux en début de décade.**

Dans les parcelles qui n'avait encore bien ressuyées et encore gorgées d'eau (voire sous l'eau) le gel peut aggraver les dégâts par gel physiologique ou mécanique (cisaillement, déchaussement). Par contre dans les parcelles saines de céréales et de colza d'hiver normalement développés le froid actuel est plutôt un bienfait. Les sols ressuyés et gelés sans gros problèmes de structure ou de nivellement, présentent même des opportunités pour implanter des blés qui n'auraient pas pu être semés en automne. Les journées sans dégel sont également propices au roulage des couverts d'interculture pour commencer leur destruction.

## **COLZA**

### **Mesurer l'azote absorbé plutôt que le reliquat du sol**

Sur des colzas normalement ou fortement développés il est beaucoup plus judicieux d'évaluer l'azote absorbé que de mesurer le reliquat azoté du sol. En effet le colza est un très bon piège à nitrates et valorise très bien l'azote absorbé, alors que les reliquats du sol sont de ce fait généralement très faibles.

Vu le mode de fonctionnement des outils de télédétection tels que MesSatimages, il est encore possible de passer commande pour optimiser la fertilisation azotée particulièrement sur colza (non associé et propre) où les enjeux et potentiels de gains sont importants. Si vous n'avez pas eu l'occasion de mesurer vos biomasse entrée hiver, c'est même un moyen de « rattraper » les choses, les parcelles étant systématiquement photographiées (c'est l'extraction et l'analyse que vous payez), et c'est d'autant plus intéressant en parcelles hétérogènes où l'on se demande toujours si les 4 placettes prélevées sont représentatives. La commande se fait d'un simple clic si vous êtes sur MesParcelles ou par l'ouverture d'un compte limité mais gratuit si vous n'utilisez pas cet outil de gestion (contact Sylvie Baltayan 07 88 96 26 87).

## **BLE**

### **Semis d'hiver**

Dans les parcelles bien ressuyées, sans problèmes d'ornières, le gel est une opportunité pour réaliser des semis d'hiver en assez bonnes conditions si on souhaite ne pas chambouler son assolement et ses rotations.

A cette date et vu le potentiel manque de températures froides pour assurer la vernalisation, il faudra bien sûr choisir des variétés suffisamment alternatives. Une variété courante et qui présente encore de bons potentiels pour des semis de janvier, est par exemple Filon, mais d'autres choix sont possibles en fonction des disponibilités. Eviter les variétés hiver qui pourraient avoir des difficultés à initier des épis. Concernant la densité, tabler sur 350 grains par mètre carré en conditions de levées normales en cas de tallage faible (en comptant sur 2 épis par pied minimum). Certes le potentiel n'est plus maximum, mais il sera au moins en partie compensé par des économies d'intrants, hormis sur le poste semence bien sûr, mais qui pourra être de la semence de ferme avec un traitement à minima.

**Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 9 janvier 2024 (BSV G.C. N°xx).** « *La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF 01762 dans le cadre de l'agrément multisites porté par la Chambres d'Agriculture France. Elle est titulaire du contrat d'assurance N° 05038757W/1001 garantissant notamment la responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytosanitaires* »

**François DUMOULIN , Ingénieur Références Méthodes, Chambre d'agriculture de l'Oise à l'Odase.**

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiologie du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise, F.Dumoulin, L.Godet, L.Légrand, M.Marie, J.Martin, O.Philippe, S.Wieruszski. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phv](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,... ). L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

Agrément et garantie assurantielle : la Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF 01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Elle est titulaire du contrat d'assurance N° 05038757W/1001 garantissant notamment la responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytosanitaires. »